

JUIN 2018

# Pouzilhac

BULLETIN MUNICIPAL DE POUZILHAC

MON VILLAGE N°34



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR [WWW.MAIRIE-POUZILHAC.FR](http://WWW.MAIRIE-POUZILHAC.FR)





CHÈRES POUZILHACOISES,  
CHERS POUZILHACOIS,  
CHERS AMIS,

Dans le bulletin Municipal de Juin 2017 je vous rappelais quelques règles essentielles au «**Bien Vivre**».

Un an après, bien que la majorité d'entre vous ait compris l'intérêt évident du respect des règles, d'autres s'y refusent obstinément, et je leur rappelle donc que ces actes sont punissables par amende.

Concernant les dépôts de déchets sur le domaine public (au pied des colonnes de tri, sur les trottoirs, etc...), le conseil municipal à l'unanimité a délibéré pour instaurer une facturation des interventions du service de nettoyage qui peut s'élever à 300€

Tous les lendemains de week-end ou de jour férié le même spectacle désolant s'offre à nous autour des colonnes de tri: les abords de ces dernières sont transformés en décharge avec des déchets n'ayant rien à y faire. Notre agent technique passe beaucoup de temps à la remise en état des lieux.

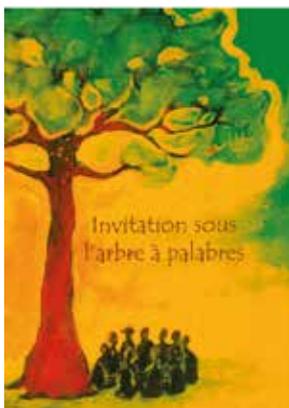
Pas plus tard que le 9 Mai dernier, des tas de détritrus jonchaient le sol autour des colonnes en bas du village, certains déchets jetés au sol faisant partie du tri auraient du être déposé dans les colonnes.

Le 11 Mai au matin une véritable surprise attendait les élus: une ou un administré ou une personne extérieure à la commune avait donné de son temps et pour nettoyer et ranger le site.

J'adresse les plus sincères remerciements de toute l'équipe municipale à cette personne pour ce geste et je salue sa bienveillance et son dévouement. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, en espérant qu'il soit moins caniculaire que l'an passé, et je termine ce billet par une pensée de Joseph Sanial-Dubay:

Les hommes aspireront en vain au bonheur tant qu'ils ne le chercheront pas dans une mutuelle bienveillance.

Thierry ASTIER  
Maire de Pouzilhac



Sommaire et édito du maire ..... 2

## VIE DU VILLAGE

### Budget de la commune et activité économique

Comptes administratifs ..... 3

Les carrières ..... 4

### Urbanisme

- Projet coeur de village ..... 4-5

- Aménagement de la D6086

### Eau environnement

- Comité de pilotage ..... 6-7

- Projet station d'épuration

- Fuite sur le réseau

### Jeunes et vie scolaire

- Le SIRP ..... 8-9

- Ecole ..... 10

- Cantine

### Evènements passés :

- Concert ..... 11

- Chasse aux oeufs

- 8 mai

à venir : Théâtre ..... 12

- 13 juillet

- La ronde des rando

## ASSOCIATIONS

APE ..... 13

Au temps libre ..... 14

La chasse

Tennis

Poupapou ..... 15

Club de gymnastique

Arts'Zilhac ..... 16

## VIE INTERCOMMUNALE

La CCPG ..... 17-18

Pont du Gard

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le prélèvement à la source ..... 19

Démarches pour CI et passeport ..... 20

Sictomu

Bus de la mer

Raves Party ..... 21

## ACTIVITES DES COMMERÇANTS DU VILLAGE

L'assistante maternelle ..... 23

L'ostéopathe

Correspondante « Midi libre »

## COUP DE PROJECTEUR SUR ...

Déguisements de carnaval ..... 23

Dates à retenir ..... 24

Etat civil, N° utiles

# LA VIE DU VILLAGE

## BUDGET DE LA COMMUNE ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Année 2017	En Euros	Ratios de la structure en %	Moyenne de la strate en % (Données 2016)
<b>Opérations de Fonctionnement</b>			
Produits de Fonctionnement	890 000€		
Dont impôts locaux	167 000€	18.70	39.27
Dont Dotation Générale de Fonctionnement	50 172€	5.63	45.38
Charges de Fonctionnement	700 000€		
Dont Charges de personnel	195 000 €	27.80	42.66
Dont Achats et charges externes	163 000€	23.20	29.70
<b>Opérations d'investissement</b>			
Total des ressources d'investissement	802 000€		
Dont Emprunts bancaires et dettes assimilées	0€	0	17.32€
Dont Subventions reçues	49 000€	6.10	19.41
Dont FCTVA	30 000€	3.74	9.63
Total des emplois d'investissement	104 000€		
Dépenses d'équipement	98 000€	94.23	74.14
Dont Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	5 500€	5.28	19.36

### ÉLÉMENTS DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Année 2017	En Euros	Taux communaux	Taux de la strate (Données 2016)
<b>Produits des impôts locaux</b>			
Taxe d'habitation	66 600€	8.00	12.16
Taxe foncière sur les propriétés bâties	75 936€	12.00	15.62
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	17 64€	57.84	45.38

### INVESTISSEMENTS PROJÉTÉS POUR 2018

Projets	Estimation En €	Organismes sollicités pour l'obtention de subventions
Aménagement et sécurisation RD6086 - 1 <sup>ère</sup> tranche	488 000€	Dotation d'équipement aux territoires ruraux + Contrat territorial
Aménagement place de l'église	80 000€	Pôle d'équilibre territorial et rural + Communauté de communes + Région
Salle place de l'église	212 000€	Pôle d'équilibre territorial et rural + Communauté de communes + Région
Cimetière	158 000€	A l'étude
Divers travaux bâtiments communaux	130 000€	A l'étude
Station d'épuration (STEP)	1 370 400€	Département + Agence de l'eau

Pour 2018, le taux des taxes ainsi que le prix de l'eau resteront inchangés pour les parts communales.



## LES CARRIÈRES

Les demandes d'extension des deux carrières présentes sur notre commune viennent d'être validées par le préfet du Gard suite à l'enquête publique. Les extensions demandées ont été entérinées.

## URBANISME

### Projet « Cœur de Village »



PLAN TOPOGRAPHIQUE RÉVISÉ PAR LE  
Cabinet LEZENNE/MARTINET - Régions du Cèze

ARCHITECTES DPLG  
Catherine Jimenez  
318 route de Wallencourt - 30 210 Kailgères - 04 25 65 28 48 - catherinejimenez833@gmail.com

Les présents plans ont exclusivement été faits à la demande  
de permis de construire et ne peuvent en aucun cas être  
directement utilisés pour la réalisation de la construction

Voici un aperçu, - non définitif -, du projet  
« cœur de village ».

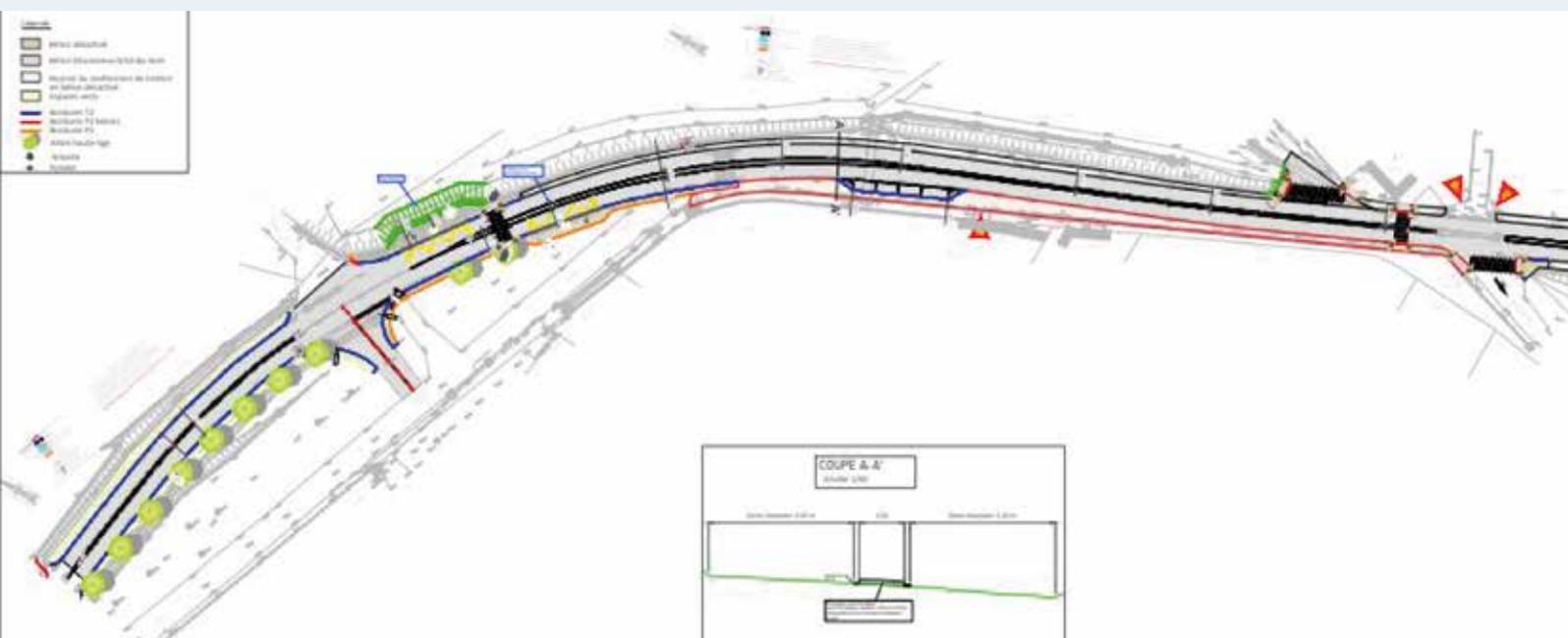
Depuis plus d'un an, au sein du conseil municipal, les élus travaillent sur l'aménagement de la place de l'Eglise, dans l'objectif de donner vie au centre de notre village, pour qu'il devienne un lieu où l'on ait plaisir à se retrouver, et à passer un moment agréable aux alentours de nos lieux de patrimoine que sont l'Eglise, le château, et le campanile.

C'est ainsi qu'est né le projet « Cœur de Village » qui comprend deux volets : un premier volet lié à l'aménagement d'une salle destinée à accueillir les associations et manifestations culturelles et sociales de petite taille, et un deuxième volet qui comprend l'aménagement d'un espace public sous forme d'une petite place arborée, où seront présents une fontaine provençale, quelques bancs de repos, ainsi qu'une pergola.

Mme Jimenez, architecte DPLG de Valliguières, nous a accompagné dans la conception de ce projet dont le permis a été déposé fin avril 2018 auprès des services de la Communauté de Communes, et qui sera soumis aux architectes des Bâtiments de France pour validation définitive. Différentes demandes de subventions ont été émises pour ce projet, notamment auprès des services de l'Etat dans le cadre du PETR/ contrat de ruralité, mais également de la Communauté de Communes du Pont

du Gard qui nous apporte un soutien structurant, et également auprès de la Région Occitanie. Les dossiers sont actuellement en cours d'instruction.

## Aménagement de la D6086



La traversée du village va être aménagée, obligeant les véhicules à ralentir tout en assurant une meilleure sécurité pour les piétons.

L'aménagement sera réalisé en trois étapes, la première (voir illustration) correspond à l'entrée nord du village qui débutera dès l'accord des organismes d'état. Viendront ensuite la seconde étape (centre du village) et pour terminer la troisième étape (sud du village). Chaque étape durera entre sept et huit mois.

Bien sûr l'aménagement comprend la reprise de la voirie ainsi que des trottoirs, l'enfouissement des réseaux secs, l'aménagement et la sécurisation des arrêts de bus.

Le montant global des travaux est estimé à environ un million quatre cent mille euros. La commune recevra des subventions pour le financement du projet.



# EAU ET ENVIRONNEMENT

## Comité de Pilotage – Préservation de la ressource en eau du sous-sol

Fin janvier dernier s'est tenu en mairie de Pouzilhac, en présence du maire et de la commission eau, un comité de pilotage sur la protection de notre ressource de captage en eau, auquel ont assisté de nombreux intervenants de l'administration : Agence Régionale de Santé ( ARS), services de l 'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer), service des eaux du Département, Chambre d'Agriculture du Gard, SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), ainsi que le SMAGE (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Gestion Equilibrée ) des Gardons. L'objectif de ce comité de pilotage initié en 2009, est de mener les actions nécessaires afin que l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Pouzilhac soit la mieux préservée de toute pollution, afin d'améliorer la qualité des eaux de forage du village. L'un des volets de l'action engagée s'est fait en direction

des agriculteurs : après une phase initiale de diagnostic des pratiques des agriculteurs de la commune, depuis 3 ans, la chambre d'agriculture anime des ateliers et effectue des rencontres individualisées auprès des agriculteurs sur leurs exploitations pour les sensibiliser à la préservation de cette ressource et à modifier leurs pratiques culturales.

Les effets sont assez notables sur le paysage : on peut constater une nette diminution sur la commune de la pratique de désherbage « **en plein** » dans les vignes, et une régression importante de l'emploi de désherbants chimiques.

De plus en plus d'exploitations, délaissant l'utilisation d'herbicides, travaillent ainsi désormais le sol sur l'inter-rang, laissant des surfaces enherbées, ce qui favorise de plus la biodiversité.

Le paysage change progressivement !

## Exemples de travail au sol dans les vignes de Pouzilhac:

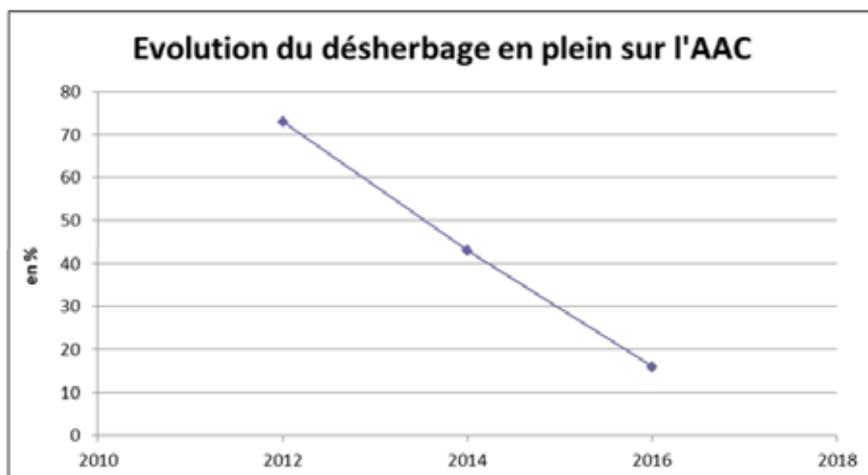
1. Tous les rangs travaillés au sol (pas de désherbage chimique)



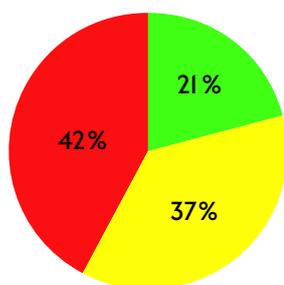
2. Inter-rang travaillé et enherbé un rang sur deux :



3. Tous les inter-rangs enherbés et tondus :



## Entretien du vignoble sur l'AAC en 2014



■ Désherbage en plein

■ Désherbage sous le rang

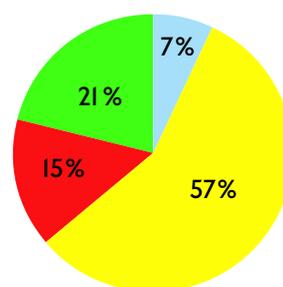
■ Zéro hericide

Les efforts se poursuivent encore en 2017 et en 2018 avec une tendance à la baisse des dés herbages en plein et à la diminution de l'emploi d'herbicides.

Le comité de pilotage entend ainsi, par la sensibilisation des agriculteurs et la mise en oeuvre de meilleures pratiques de tous, améliorer la qualité de l'eau de la nappe phréatique au fil des années et limiter les résidus chimiques qui peuvent s'y infiltrer.

Parallèlement à cette action vis à vis des agriculteurs, la municipalité s'est engagée depuis 3 ans dans une démarche « Zéro Phyto » qui consiste à ne plus utiliser de dés herbants pour traiter les chemins communaux, abords des routes, espaces communaux divers. La commune s'est ainsi équipée de matériel et d'équipements pour effectuer un dés herbage mécanique, un peu plus long et fastidieux que l'ancien dés herbage chimique, mais en revanche non polluant,

## Entretien du vignoble sur l'AAC en 2016



■ Non renseigné

investissement financé à 80% par des subventions (PAPPH).

Si vous voyez plus d'herbes folles, de coquelicots et autres « mauvaises » herbes dans nos rues : cela s'explique !

Dans la continuité de cette action, et en cohérence avec le plan Ecophyto initié par le Grenelle de l'Environnement, nous invitons également les jardiniers amateurs de la commune à réduire leur utilisation d'herbicides et de pesticides, pour favoriser la biodiversité et contribuer eux aussi à préserver la qualité de l'eau de nos sous-sols. Nous tenons de petit fascicules à votre disposition en mairie qui pourront vous donner des trucs et astuces pour entretenir vos jardins et lutter efficacement contre les nuisibles par des pratiques alternatives aux herbicides et pesticides.



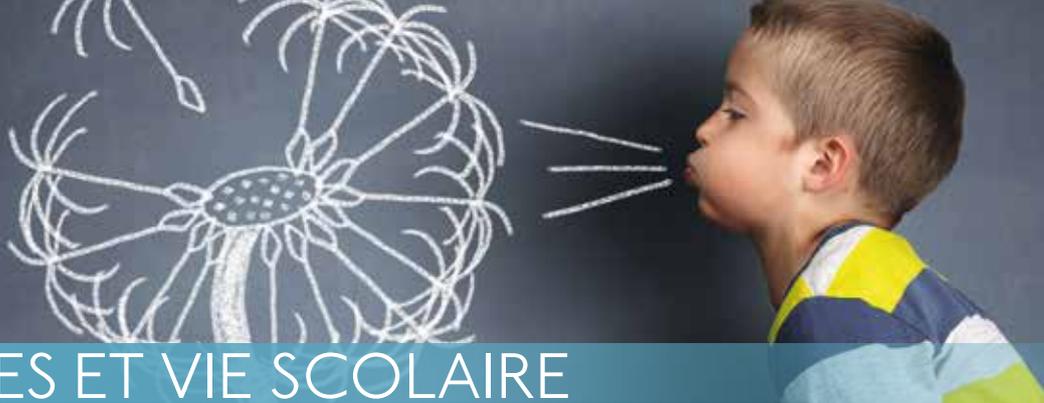
## Projet STEP ( Station d'Épuration des Eaux Usées)

Après plusieurs années d'études hydrogéologiques et d'avis contradictoires des différents experts mandatés sur la possibilité d'implantation d'une nouvelle STEP, du fait notamment de la mise en place d'une zone de protection de notre aire d'alimentation de captage, un emplacement a été identifié pour le projet de nouvelle STEP. Il s'agit d'une zone communale, située à l'Ouest de la STEP actuelle, en direction d'UZES.

L'étude de faisabilité du projet a été confiée au cabinet CEREG, qui a avancé sur un pré-projet qui devra être validé in fine par les services de l'Etat, en cible d'ici la fin de l'année 2018.

## Fuite sur le réseau

Une fuite importante et profonde sur le réseau d'eau de la commune est survenue le dimanche 13 mai dernier dans le quartier du Murellet. Le débit de la fuite étant supérieur au débit de nos captages, il en a résulté une restriction de l'adduction d'eau sur la commune le temps que la fuite soit localisée et colmatée sous 24h, grâce à la réactivité de l'équipe municipale et à l'intervention d'une société spécialisée.



## JEUNES ET VIE SCOLAIRE

« Pour une continuité avant, pendant et après la classe »



### Centre de Loisirs : Ca décolle à Pouzilhac !

La commune de Pouzilhac a mis en place lors des vacances de Pâques, pour la première fois cette année, un centre de loisirs sur les deux semaines de vacances, à savoir du 16 au 27 avril, avec l'appui des Francas du Gard. Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans, ce sont au total 32 enfants qui ont pu bénéficier de cette organisation, avec une moyenne de fréquentation de 18 enfants/jour en moyenne sur la période.

La 1<sup>ère</sup> semaine de vacances s'est structurée autour d'un atelier scientifique et technique avec un projet phare : le stage microfusée. Réalisé en commun avec le Centre de Loisirs de Montfaucon, ce projet a mobilisé les enfants dans un premier temps sur la conception

de leurs fusées, à partir de la création d'un dessin, puis de la réalisation des ogives et des ailerons en balza, le tout encadré par une animatrice ayant reçu un agrément spécial pour la conception de micro-fusées, 80 enfants se sont ainsi retrouvés le jeudi de la première semaine des vacances aux arènes de Bezouce pour un concours de lancement de micro fusées, lors duquel un jury a noté les performances des fusées dans différentes catégories. Une équipe mixte composée d'enfants du centre de loisirs de Pouzilhac et de Montfaucon sont arrivés 4<sup>e</sup> : on peut les féliciter !

La deuxième semaine du Centre de Loisirs s'est tournée vers la nature : activités de pleine nature, jeux en extérieur, Land Art, et réalisation d'un herbier.



# FÉLICITATIONS ! POUZILHAC GAGNANT !

Dans la continuation de la démarche « **zéro déchet** » engagée pendant la période scolaire par Rachel et toute l'équipe de la cantine de Pouzilhac, le centre de Loisirs a poursuivi l'action, cette fois-ci dans le contexte d'un challenge « **antigaspillage** » intercentre (7 centres de loisirs Francas participants). Les enfants ont été sollicités pour trier leurs déchets : chez M. Croco (pour les déchets recyclables) ou chez M. Canard (déchets jetables), et devaient réaliser une pesée de leurs déchets de table à chaque service. Chaque jour était consigné le grammage des déchets et un calcul effectué en % en fonction du nombre d'enfants présents. Bilan des courses : Le Centre de Loisirs de Pouzilhac a remporté le 1<sup>er</sup> prix du Challenge du Gard, devant 6 autres centres de loisirs des Francas : **Bravo les enfants !!!**

Les activités autour de la nature se poursuivront dans le cadre du SIRP avec le CLAE (I Centre de Loisirs associé à l'Ecole), lors des activités du matin et du soir en période scolaire, car des animations seront suivies avec un projet « **Jardi-Nature** » porté par Rachel Panetier et Stéphanie Azais. Un abonnement a d'ailleurs été spécifiquement souscrit à « **Salamandre Junior** », un mensuel pour les 4-7 et 8-12 ans, curieux de la nature.

Les enfants inscrits, encadrés par leur animatrice, seront conduits, entre autres, à débroussailler certaines petites zones pour semer des graines de fleurs et créer une « **zone de Bzz** » pour favoriser la biodiversité, et l'accueil d'insectes pollinisateurs.



## Challenge inter-ALSH lutte contre le gaspillage alimentaire

Challenge ayant eu le lieu du 16 au 20  
avril 2018



- 1<sup>er</sup>** Le centre de loisirs de **POUZILHAC** avec une moyenne de **16g** de déchets par repas soit **4%** du repas.
- 2<sup>ème</sup>** Le centre de loisirs de **MONTFAUCON** avec une moyenne de **38g** de déchets par repas soit **9%** du repas.
- 3<sup>ème</sup>** Le centre de loisirs de **VILLENEUVE LES MAGUELONES** avec une moyenne de **41g** de déchets par repas soit **10%** du repas.
- 4<sup>ème</sup>** Le centre de loisirs de **BERNIS** avec une moyenne de **59g** de déchets par repas soit **14%** du repas.
- 5<sup>ème</sup>** Le centre de loisirs de **BEZOUCÉ** avec une moyenne de **98g** de déchets par repas soit **23%** du repas.

## Récompense du vainqueur du challenge numéro 3

- Le centre de loisirs vainqueur du challenge numéro 3 remporte les lots suivants :
- Un diplôme de champion de la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Une animation barbe à papa avec notre animateur Benoit HOLLEBEQUE le mercredi 13 juin 2018



**A noter dans vos agendas : les inscriptions au centre de loisirs d'été à Pouzilhac auront lieu en même temps que les inscriptions pour la cantine :  
Les 07 et 14 Juin 2018 : à Pouzilhac de 17 à 19h**



# ECOLE



## CANTINE

### A la cantine ça bouge!

- Plus de serviettes en papiers ni de lingettes, le Sirp a fourni des ronds de serviettes en bois pour ranger leur serviette en tissu chaque jour, et des pochettes décorées par les enfants pour les ramener à la maison.
- Vu le gaspillage des aliments, l'équipe « **Rachel, Séverine, Florence** », a motivé les enfants pour parvenir à « **Zéro déchet dans l'assiette** ». Chaque jour les restes sont pesés et le poids inscrit sur un tableau. Les petits attendent les résultats, quand ils sont bons, ils sont félicités et sont très fiers.



Les enfants petit à petit apprennent à manger de tout et à avoir un repas complet.

En moyenne 40 petits mangent à la cantine chaque jour. Une fois par semaine un repas bio leur est servi.

# ÉVÈNEMENTS

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SUN	MON	TUE	WED	THU	FRI	SAT
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11



## ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### CONCERT SO'SWING QUARTET

La C.C du Pont du Gard pour la première fois cette année, a organisé « **Au fil du Jazz festival** ». Trois concerts de grande qualité étaient programmés, à Meyne, Aramon, et le 17 février à Pouzilhac. Dans la salle de l'Oustaou, le « **So'swing quartet** » avec Martial Reverdy à la clarinette, Loïc Fauche au piano, Christophe Cavallini au vibraphone et Philippe Rousselet à la batterie ont donné priorité au swing, à la mélodie, et ont rendu hommage à la musique de Benny Goodman.

C'est une salle comble et enthousiaste qui a apprécié et applaudi chaleureusement les musiciens.



### CHASSE AUX OEUFS



Comme c'est la tradition maintenant, de nombreux enfants, accueillis par un énorme Panda bien sympathique, étaient venus le samedi 7 avril pour la chasse aux oeufs.

Dès le top départ, une nuée de bambins s'est précipitée leur panier au bras, pour ramasser les oeufs cachés sur et sous les arbres, dans les herbes, ou sous les fourrés.

Bien que les cloches aient été fort généreuses en chocolat, il n'a pas fallu longtemps pour que tout soit ramassé.

Dans la bonne humeur, tout le petit monde est revenu vers l'Oustaou, là, les petits ont vidé leur panier, puis après avoir réparti équitablement tous les chocolats, chaque enfant est reparti avec un gros sachet de friandises.

Un goûter était offert pour terminer cet après-midi festif.

### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 8 MAI

Ce 8 mai, nous fêtons le 73<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, et la fin de de la seconde guerre mondiale en Europe.

Les Pouzilhacois se sont retrouvés nombreux pour commémorer cette capitulation. Le maire Thierry Astier a lu le message de M<sup>me</sup> Geneviève Darrieussec secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, ensuite il a déposé une gerbe devant le monument.

Après l'appel aux morts pour la France, et la minute de silence, l'assemblée a chanté « **la Marseillaise** ».

Un apéritif convivial a clôturé cette manifestation.



# EVÈNEMENTS À VENIR

## THÉÂTRE

Pièce de Théâtre le jeudi 14 juin à 20h30 à la salle de L'Oustaou de Pouzilhac Préparez vos zygomatiques !!  
La municipalité a la joie d'accueillir cette année comme à son habitude la troupe de comédiens amateurs de Nicolas

Maury, autour d'une pièce comique, adaptée d'un des classiques de Feydeau : « **Ciel Mon Boulevard !** ». Une soirée de fous rires en perspective, pour tout public .

Le pitch :

Feydeau n'en peut plus. Le célèbre auteur de vaudeville essaie désespérément de terminer le premier acte de sa nouvelle pièce, « **Le Dindon** ». C'est sans compter sur sa femme, ses enfants, sa mère, sa bonne et l'affreuse critique de « **La Gazette du Théâtre** » qui ont tous un reproche à faire à son écriture. Il va donc ré-imaginer les scènes de sa comédie dans divers styles, tous plus délirants les uns que les autres.

Un délire burlesque, physique et irrésistible ! A ne rater sous aucun prétexte !!



### POUZILHAC EN FÊTE

A cette occasion comme l'an passé,  
la municipalité vous invite à une soirée animée :

#### LE 13 JUILLET À PARTIR DE 20H.

Parc Du Plessis  
Repas tiré du sac  
Camion pizza  
Buvette

Manège pour enfants, jeu gonflable et barbe à papa.

#### FEU D'ARTIFICE À 22H

Suivi d'un bal jusqu'à 2h  
(Animation DJ Fanatic Music)



### La ronde des Randos d'automne

**Dimanche 4 novembre départ devant l'Oustaou**  
**Trois circuits pédestres sont proposés :**

- Le rouge :** boucle des Cadinières  
Promenade dans la garrigue  
Environ 4h
- Le vert :** boucle du bosquet  
Promenade dans la garrigue  
Environ 1h30
- Le bleu :** boucle de Panery  
Promenade au milieu des vignes  
Environ 2h

La balade est prévue pour les adultes et les enfants de plus de 8 ans (pas de poussette).

Les sentiers sont balisés, et on vous donnera le plan correspondant au circuit choisi. Prévoir de l'eau et des bonnes chaussures.

Le café sera offert au départ par la municipalité de Pouzilhac. Une soupe chaude offerte par la CC sera servie à l'arrivée.

Les associations Arts'Zilhac, Poupapou et les Gymnastes se sont portées volontaires pour accompagner l'organisation de l'évènement portée par la CC, et nous les remercions vivement.

# ASSOCIATIONS

## APE

Suite à l'Assemblée Générale du 22 Septembre 2017, le bureau de l'Association des Parents d'Élèves a été modifié :

Isabelle RIGAL (Présidente), Claudine LECOEVRE (Secrétaire), Fatima CHEGRI (Trésorière), Anne DELORME (Vice-Trésorière), Cécile ESPAZE (Vice-secrétaire).

En Octobre a eu lieu la traditionnelle vente de brioches artisanales, qui ont, comme chaque année, eu un franc succès. Merci aux habitants pour leur participation !

Le Mardi 31 Octobre a vu plus de 100 enfants et parents monstrueusement déguisés réunis pour fêter Halloween, et récolter des tas de friandises auprès des habitants de Pouzilhac. La récolte a été partagée à la salle de l'Oustaou à Pouzilhac, et une collation offerte aux enfants. S'en est suivi un bal musical avec buvette et dégustation des préparations réalisées par les parents d'élèves. Mets salés et sucrés sous toutes les formes (choucroute, dentier de dracula, etc) ont partagé notre soirée. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette soirée qui fut bien réussie !

Le 26 Novembre, l'APE a organisé son traditionnel Loto de l'APE à la salle de l'Oustaou de Pouzilhac, qui cette année encore a fait de nombreux gagnants. Merci aux entreprises, mairies, parents d'élèves qui par leurs contributions ont permis de faire de beaux cadeaux.

Le Père Noël est passé dans les classes faire un coucou et distribuer les goûters aux enfants des écoles le vendredi 22 Décembre.



Pour le carnaval, un rendez-vous haut en couleurs en fin d'après midi devant la salle de Valliguières ce 16 février. Princesses, super héros, pirates, fée clochette, ghost busters, super mario, grands et petits ont décidé d'accompagner Monsieur Carnaval à travers les rues de Valliguières au son de musiques enchantantes. De retour à la salle après avoir brûlé Monsieur Carnaval comme c'est la tradition, l'élection du meilleur déguisement adulte est venu clôturer les festivités au son des applaudissements et cris des enfants.

### Et les gagnants ont été :

- pour ces dames, très difficile à partager mais c'est finalement Mme hippie qui a emporté la coupe, cela s'est joué de peu avec Mme épouvantail. Ne le dites pas, c'est un secret à bien garder mais des maîtresses étaient cachées sous ces beaux déguisements...
- pour ces messieurs, après un dur combat entre les ghost busters, ces chasseurs de fantômes venus à trois, Capitaine Crochet le célèbre pirate et Monsieur Mouche, c'est le capitaine crochet qui a remporté la coupe.

**Bravo à tous et merci pour ces moments ensemble.**



FLASHEZ CE CODE  
POUR ACCÉDER  
À NOTRE  
FACEBOOK





## AU TEMPS LIBRE

Malgré un nombre décroissant d'adhérents, cette année est placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Au mois de janvier nous avons renouvelé notre sortie au salon Créativa de Montpellier où nous avons passé une bonne journée à la découverte de divers stands de loisirs créatifs, il y en avait pour tous les goûts.

Les ateliers coutures sont ouverts à tout le monde aussi bien pour les débutants que pour les pratiquants confirmés. Chacun mène les travaux qui leur font plaisir que ce soit de la couture, de la broderie ou encore du tricot ou du patchwork.

Une assemblée générale aura lieu au mois de juillet, la date sera communiquée ultérieurement par le biais des panneaux d'affichage.



*N'hésitez pas à venir nous rencontrer le mercredi après midi de 14h à 17h30 à la salle de l'Oustaou.*



## CHASSE

L'assemblée générale des chasseurs de Pouzilhac qui doit se dérouler le 29 juin 2018 à 18 h 30 clôturera la saison de chasse écoulée 2017 / 2018.

La société compte à présent 60 chasseurs dont 27 sociétaires. Les actions engagées sur le repeuplement du petit gibier (lièvre, perdrix,) ont donné un résultat assez satisfaisant.

Le nombre de sangliers abattus lors de cette saison par les 2 équipes est inférieur à la précédente (env.130)

Notre commune se situe toujours dans un secteur classé sensible par la Fédération des chasseurs du Gard en terme de dégâts occasionnés aux cultures, la société de chasse de Pouzilhac va donc disposer comme les années précédentes des autorisations de la Préfecture du Gard pour réaliser des tirs d'approche et des battues (uniquement le samedi matin) à partir du 1er Juin 2018.

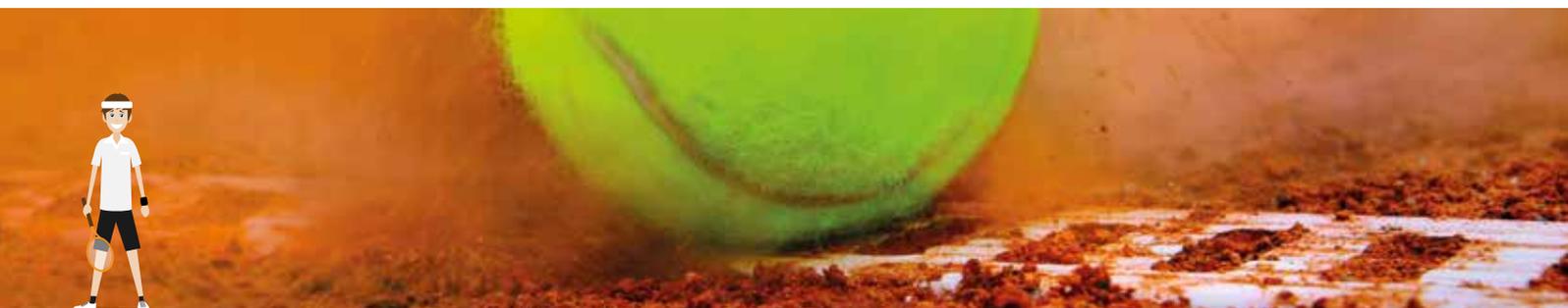
Un rappel des consignes de sécurité aux chasseurs et un planning pour la bonne organisation de ces tirs sera fait lors de l'assemblée générale.

La société de chasse se voit infliger cette année par la Fédération des chasseurs du Gard une contribution territoriale financière d'environ 1400 euros suite à des déclarations de dégâts de sangliers répétées sur la commune.

Notre association va tenter de contester ce montant d'autant plus que cette dépense n'était pas prévue dans le budget initial.

Les dates retenues pour la distribution des cartes concernant la nouvelle saison de chasse 2018 / 2019 sont le vendredi 10 Aout et le vendredi 7 Septembre de 18h 30 à 19h 30 à la salle de l'Oustaou.

La société de chasse rappelle que dans la zone de réserve de chasse, la divagation des chiens reste interdite.



## TENNIS CLUB DE POUZILHAC

La nouvelle saison a démarré sous le soleil, avec le fameux « **tournoi du printemps** », dès le début des vacances de printemps. Une trentaine de joueurs s'affrontent dans la bonne humeur, dans des matchs de double dames, double hommes, double mixtes, simple dame et simple homme, avec les encouragements de spectateurs. Des doubles « **parent-enfant** » sont aussi organisés afin de permettre aux plus jeunes de l'école de tennis de participer, et les plus grands peuvent s'affronter par niveau dans des poules. Nous espérons que le soleil brillera jusqu'au week-end du 2-3 juin pour organiser une journée « **finale** », avec deux matchs et la remise des récompenses pour les plus méritants, avec les applaudissements de l'ensemble des participants. Les cours de l'école de tennis se termineront à la mi-juin avec un goûter offert par le club, et Valérie donne rendezvous à la mi-septembre à tous ces initiés et à ceux qui veulent débiter le tennis. Les informations seront affichées en mairie et sur les panneaux.

Bonne saison sportive de la part des six membres du bureau. Sabine Bruyère (présidente)



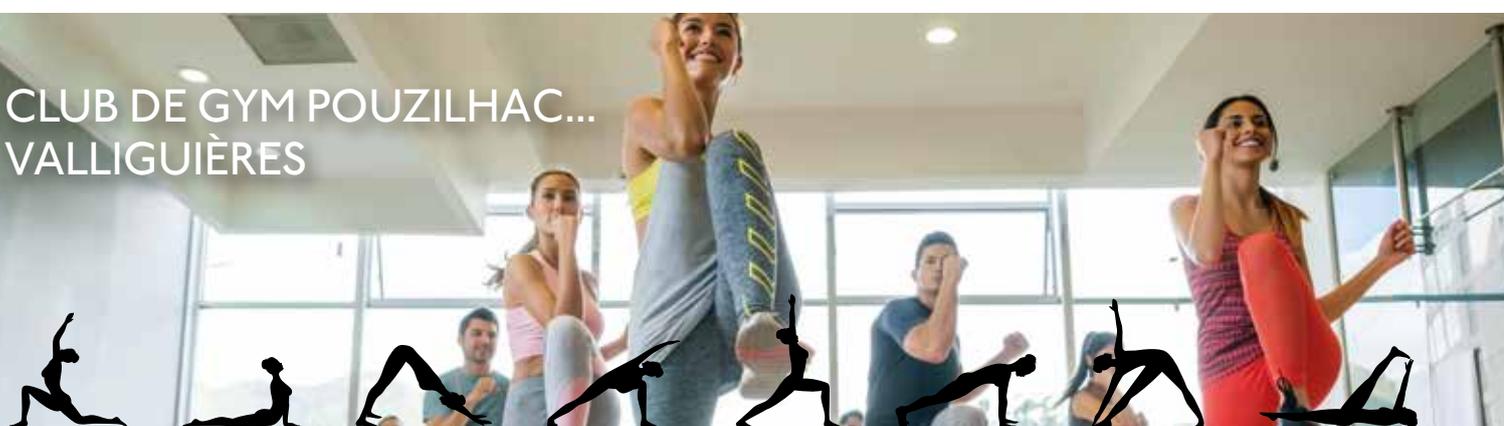
L'année dernière, grâce à la stabilisation marquée de la population des chats errants résultant du travail de **POUAPAOU** et de ses quelques bénévoles, seules quatre stérilisations de chats errants ont été effectuées (deux femelles et deux mâles).

**POUAPAOU** a délivré un bon de réduction à une propriétaire de chat pour la castration de ce dernier et a aidé financièrement une autre personne pour cette opération.

Enfin rappelons une autre responsabilité légale qu'assume **POUAPAOU** : celle du suivi sanitaire des chats errants stérilisés. Le coût de cette tâche a été couvert par des dons. Malheureusement il a fallu euthanasier deux chats dont l'état sanitaire n'était plus compatible avec une bonne gestion de la population féline.

C'est l'occasion de rappeler ici que **POUAPAOU** assiste toute personne constatant dans le village l'existence de chats errants non stérilisés. En outre, tout propriétaire de chat soucieux d'éviter une prolifération indésirable peut obtenir un bon de stérilisation à honoraires réduits. **POUAPAOU** est atteignable par courriel ([poupapou@orange.fr](mailto:poupapou@orange.fr)) ou par téléphone (chez Eggimann 04 66 37 08 80).

## CLUB DE GYM POUZILHAC... VALLIGUIÈRES



C'est au cours de l'été 2017 que le Club de Gym, implanté à Valliguières depuis de nombreuses années, a décidé de se développer et de créer un partenariat avec la commune de Pouzilhac.

Pour remercier ses fidèles adhérentes pouzilhacoises, l'association a décidé de mettre en place un cours le jeudi sur la commune de Pouzilhac. C'est avec l'aide de Mme Beau Edith, secrétaire de l'association, et de la municipalité de Pouzilhac que ceci a pu se faire.

### La Professeure, Nathalie, établit un planning mensuel des diverses activités qui sont pratiquées :

- Renforcement musculaire, step, stretching, abdos-fessiers, cardio, coordination et équilibre, exercices en duo, circuit training,...

### Jours, horaires et lieux des cours :

- Lundis et Vendredis matins de 10 h à 11 h – Valliguières
- Cours pour tout âge
- Mercredis de 18h45 à 19h45 Valliguières – Cours plus intense
- Jeudis de 19 h à 20 h – Pouzilhac Cours plus intense

Le principe est simple, chaque adhérent paie une cotisation unique (130€ en 2017/2018) et peut participer à l'ensemble des cours.

### Activités proposées par l'association :

- Sorties aquagym / aquabike (6 sorties par an, 10€ les 2h)
- Stages de gym proposés par Nathalie

### Contact :

- Mme TADBIRT Béatrice : 06 69 92 02 37

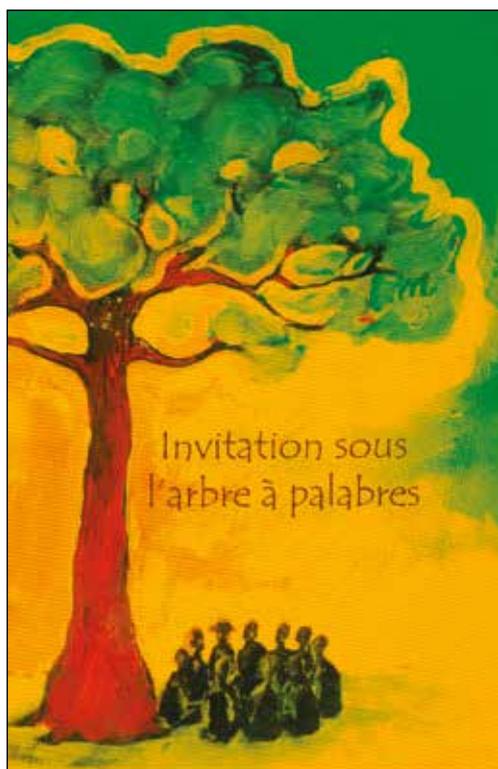


# ARTS'ZILHAC

Art'Zilhac invite  
Marinette Marlot-Flandin

Marinette MARLOT-FLANDIN, qui a créé l'auberge du manoir à Pouzilhac, présentera et dédicacera son livre « invitation sous l'arbre à palabres ».

Enrichie des expériences vécues à Madagascar, elle aimerait partager avec vous ces moments qui n'ont pas toujours été un « long fleuve tranquille » mais qui lui ont fait comprendre le sens de la vie.



CONFERENCE  
et  
DEDICACE

Judi 7 juin 16 h

L'OUSTAOU  
à  
POUZILHAC

entrée libre  
tel: 07 87 05 38 72



Marinette MARLOT-FLANDIN,

Arts'Zilhac organise le vide-grenier pouzilhacois, dorénavant annuel !



Dimanche 16 septembre 2018  
A  
POUZILHAC



Organisé par l'association Arts'Zilhac

Inscription & contact 06 63 40 72 71

Buvette et restauration sur place  
10€ les 5m

Bulletin d'inscription vide grenier

NOM : .....

Prénom : .....

Téléphone : .....

Adresse : .....

.....

.....

Métrage : .....

Pour toute réservation, veuillez retourner, avant  
le 8 septembre 2018, votre bulletin accompagné  
de votre chèque, à l'ordre de

Arts'Zilhac,  
8 route d'Uzès  
30210 POUZILHAC

# VIE INTERCOMMUNALE



## Communauté de Communes du Pont du Gard ZOOM sur... la CCPG

Jeudi 19 mars dernier, la commune de Pouzilhac a accueilli à l'Oustaou le conseil communautaire de la CCPG (Communauté de Communes du Pont du Gard). A l'ordre du jour notamment, le débat d'orientation budgétaire de l'ensemble des 17 communes de la CCPG, validé par une trentaine d'élus siégeant au conseil, en tant que représentants de chacune des 17 communes.

### Qu'est-ce, au juste, que la CCPG ?

Il s'agit d'un EPCI, un « Etablissement Public de Coopération Intercommunale », regroupement de 17 communes de notre territoire : Aramon, Argilliers, Castillon-du Gard, Collias, Comps, Domazan, Estézargues, Fournès, Meynes, Montfrin, Pouzilhac, Remoulins, St Bonnet du Gard, Saint Hilaire d'Ozilhan, Théziers, Valliguières, et Vers Pont du Gard, qui représente au total près de 25 000 habitants et 254 Km<sup>2</sup>.

Le siège de la CCPG est situé à Remoulins, et son président actuel est Claude Martinet.

En tant qu'EPCI, ce regroupement a pour objet l'élaboration de « **projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité** ».

La Communauté de Communes dispose ainsi de compétences par transfert des communes membres, qui ne peuvent plus dès lors intervenir directement dans les domaines ainsi délégués.

Voici les compétences actuellement détenues par

- 1) Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; ZAC à créer
- 2) Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- 3) Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 4) Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- 5) Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, ( GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement (ajouté au 1<sup>er</sup> janvier 2018)

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- 6) Création et gestion de maisons de services au public
- 7) Protection et mise en valeur de l'environnement
- 8) Politique du logement et du cadre de vie
- 9) Création, aménagement et entretien de la voirie
- 10) Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- 11) Mise en place d'une politique culturelle et sportive communautaire
- 12) Insertion et Emploi
- 13) Étude en vue de l'harmonisation de la protection contre les inondations et travaux hydrauliques.
- 14) Étude en vue de l'harmonisation de la prévention des incendies. étude de périmètres d'action forestière,
- 15) Petite enfance : de ceux-ci dans les limites des compétences figurant aux présents statuts.
- 16) Audits techniques et financiers préalables à une éventuelle prise de compétence dans les domaines suivants : Assainissement collectif, Eau potable, Éclairage public.

Plus d'informations et de détails sur les exemples de projets menés dans le cadre de ces compétences :  
<http://www.cc-pontdugard.fr/89-competences.htm>

FLASHÉZ CE CODE  
POUR ACCÉDER  
AU SITE CCPG



## CONCRÈTEMENT...

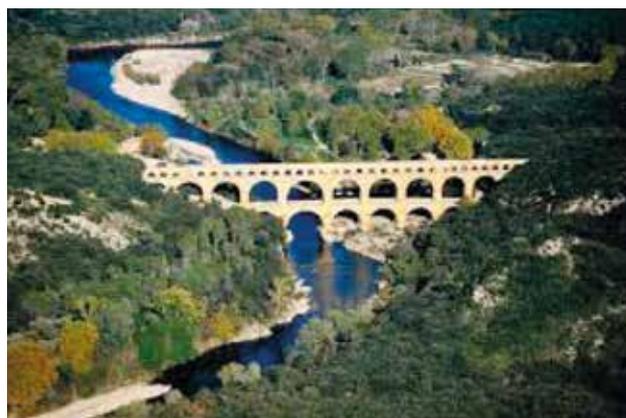
La CCPG intervient au quotidien aujourd'hui pour la validation des permis de construire, pour la collecte des déchets, pour la police intercommunale notamment. Elle a récemment fixé les taux de la taxe «**GEMAPI**» liés à la nouvelle obligation de gérer les milieux aquatiques et notamment de prévenir les inondations. Elle intervient également dans des mécanismes de subventions pour favoriser la valorisation du patrimoine et des centres villages, ou pour faire aboutir des projets de développement économiques et touristiques du territoire. Elle est active au travers de ses événements culturels que nous avons accueilli ou accueillerons prochainement à Pouzilhac (Big Zazou, concerts Au Fil du Jazz, Ronde des Randos d'Automne, etc).

Son Office de Tourisme vient tout récemment de fusionner avec celui d'Uzès, pour créer un organisme

unique de tourisme « **Destination Pays d'Uzès Pont du Gard** » ayant pour objectif de valoriser au mieux le patrimoine et l'attrait touristique des deux territoires.

A titre d'information, le Budget principal de Fonctionnement de la CCPG s'est élevé en 2017 à près de 18,2 M€ (dépenses) contre 16,5M€ (recettes). Grâce à un report de résultat positif de près de 8,5 millions de l'exercice précédent, le résultat de clôture de fonctionnement du budget de la CCPG demeure positif et s'élève en 2017 à près de 6,8M€.

Le contexte financier lié à l'arrêt de l'activité de la centrale EDF d'Aramon pèse significativement sur le budget de la CCPG et menace son équilibre et sa pérennité à moyen terme, si une activité de remplacement n'est pas identifiée pour prendre le relais et apporter de nouvelles rentrées fiscales d'ici quelques années.



Un paysage méditerranéen particulier :

### la Garrigue...

Étymologiquement, le mot « **garrigue** » viendrait de la racine « **kar** » ou « **gar** » qui signifie « **rocher** ». Cette racine a donné le mot « **garric** » en occitan, c'est à dire « **l'arbre du rocher** », terme qui désigne le Chêne Vert, arbre typique des terres arides de garrigue.

Spécifique des terres méditerranéennes, et en Provence, la garrigue est une formation végétale qui s'établit sur les massifs calcaires, en terrain sec et filtrant. Il s'agit d'un stade intermédiaire entre la prairie sèche et la forêt. La végétation qui s'y développe a su s'adapter aux périodes de grande sécheresse estivale typique du climat méditerranéen.

Une grande variété de plantes s'épanouissent dans ce milieu et l'agrémentent de leurs couleurs, de leurs parfums :

genévrier, cade, cyste, chèvrefeuille, fragon, euphorbe, salsepareille, thym, garance...

Découvrir la garrigue :

### Mémoires de Garrigue

A travers 15 hectares de parcelles agricoles restaurées, Mémoires de Garrigue est une boucle de 1,4 km permettant la découverte du paysage méditerranéen.

Une équipe composée d'un scénographe, d'un paysagiste et d'une spécialiste des paysages méditerranéens a cherché à faire revivre les activités humaines qui depuis 2000 ans, ont contribué à façonner le paysage.

Au fur et à mesure du parcours, vous découvrirez l'agriculture méditerranéenne et son architecture « **en pierres sèches** », (capitelles), le pastoralisme, les activités liées à la forêt, les plantes utiles (médicinales, aromatiques).

De nombreux vestiges de l'aqueduc romain, qui reliait la ville d'Uzès à celle de Nîmes, sont également visibles tout au long de la visite.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES



FLASHEZ CE CODE  
POUR ACCÉDER  
AUX INFOS

## PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

### LES GRANDES ÉTAPES POUR LES CONTRIBUABLES SALARIÉS OU RETRAITÉS



#### PRINTEMPS

Déclaration de revenus 2017 :  
Si je déclare en ligne,  
je dispose de mon taux  
de prélèvement et je peux  
opter pour un taux  
individualisé (différencié  
au sein de mon couple)  
ou non personnalisé.

#### ÉTÉ

Mise à disposition de l'avis  
d'impôt 2017 avec mon taux  
de prélèvement. Si j'ai déposé  
une déclaration de revenus  
papier, je peux opter pour  
un taux individualisé ou  
non personnalisé à compter  
de mi-juillet.

#### AUTOMNE-HIVER

L'administration fiscale  
envoie mon taux à mon  
employeur. Pour mon information,  
ce taux et le montant  
du prélèvement peuvent être  
affichés dès le mois de  
septembre sur mon bulletin  
de salaire.



#### JANVIER

Application du Prélèvement  
à la source. Le montant  
d'impôt est déduit  
automatiquement  
et indiqué clairement  
sur ma fiche de paie.

#### AVRIL-JUIN

Déclaration de revenus 2018 :  
Je dispose de mon nouveau  
taux de prélèvement,  
applicable en septembre.

#### AOÛT-SEPTEMBRE

L'administration fiscale  
envoie mon nouveau taux  
à mon employeur/ma caisse  
de retraite.



À TOUT MOMENT SI MA SITUATION CHANGE  
(EXEMPLE : VARIATION DE REVENUS)



1 Je peux simuler  
mon nouveau montant  
d'impôt en ligne  
sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

2 Sous certaines conditions,  
je peux demander  
à modifier mon taux  
de prélèvement.

3 Mon nouveau taux  
est pris en compte  
sur ma fiche de paie  
suivante.

Retrouvez plus d'informations sur les sites [www.prelevementalsource.gouv.fr](http://www.prelevementalsource.gouv.fr)  
et [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) et au 0 811 368 368 (service 0.06€/mn + prix appel)



## MES DÉMARCHES

à portée de clic !

### Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



#### SICTOMU

Comme chaque année, nous vous informons qu'à partir de lundi 4 juin 2018 et durant tout l'été, la collecte des ordures ménagères débutera dès 5 heures le matin.



#### COLONNES DE TRI

Un jour parmi tant d'autres...  
Il est navrant qu'il y ait autant d'incivilité chez certaines personnes !!!



#### BUS DE LA MER

Le bus de la mer à destination du Grau du Roi, sera reconduit cet été. Il est gratuit grâce au financement de la Communauté de Communes et à la participation de la Mairie de Pouzilhac. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.



FLASHEZ CE CODE  
POUR ACCÉDER  
À LA PÉTITION



## RAVES PARTY

Mercredi 13 mai 2018, un collectif avait organisé à l'Oustaou une réunion ayant pour objet « les raves party » qui indisposent bon nombre de concitoyens.

### **Etaient présents :**

**Les maires ou représentants des communes suivantes :** Tavel – Uzès – St Quentin La Poterie- St Victor les Oules – Moulezan – Pouzilhac – St Paul les Fonts – St Mamert du Gard- St Bauzely – La Bruguière – Bagnols sur Cèze – Valliguières – St Siffret – La Bastide d'Engras – Connaux- St Victor La Coste – Vers Pont du Gard- Laudun l'Ardoise- St Laurent des Arbres – Pognadoresse- Le Pin- Montaren et St Médières- Gaujac- Collias- Castillon- Flaux – St Pons la Calm

Mr Cédric Clément Président des Communes Forestières du Gard et du SIVU de l'Yeuseraie

Les forces de l'ordre : Le Capitaine Urena Gendarmerie de la Gendarmerie de Bagnols-sur-Cèze

Le Major Chambelland Gendarmerie de la Gendarmerie de Laudun

Le Lieutenant Gantois Gendarmerie de la Gendarmerie de Remoulins

Maitre Jean Paul Levy Avocat honoraire au Barreau de Paris, spécialiste des Libertés Publiques

**La Presse :** Midi Libre – La Gazette – Objectif Gard – La Provence.

**Cette réunion avait pour objet** l'élaboration d'une action collective, avec la collaboration des maires, auprès de Monsieur le Préfet en vue de prendre purement et simplement un arrêté définitif des rassemblements festifs dans les départements du Gard.

**Un exposé de la Fête Libre** a détaillé les spécificités du mouvement techno, les enjeux et paradoxes auprès des ministères de l'Intérieur et de la Culture, et les problématiques générés au niveau de l'ordre public. Une description du fonctionnement de l'Association Freeform a été faite : la subvention de la DJEPVA et le budget attribué ont été également mis en lumière.

Un historique des raves dans le Gard a été chronologiquement explicité avec la mention des délits constatés sur les différentes communes impactées.

### **De l'intervention de Cédric Clément qui nous a donné une vue d'ensemble, nous retenons les points suivants :**

- Il s'agit d'une problématique portée régulièrement au niveau de la Préfecture qui demeure sans aucun retour; les dégâts post raves sur les DFCI étant récurrents
- une approbation avec le collectif de la nocivité des raves sur un plan environnemental (entre autre le risque indéniable d'incendie)
- la dangerosité des lieux investis, en évoquant le point central de distribution de l'électricité sur Tavel
- l'anéantissement des investissements financiers, les efforts fournis pour entretenir les chemins forestiers, des pompiers en cas de problème majeur lors d'un évènement

**La partie juridique développée par Maitre Jean Paul Levy**, a recensé le Code de Sécurité Intérieure, le Code général des Collectivités Territoriales et le Code Pénal qui couvrent le phénomène des rassemblements festifs à caractère musical, en soulignant la responsabilité Civile de l'Etat, le pouvoir de la police et des maires ainsi que la responsabilité pénale des organisateurs ET des élus. Il a également évoqué l'insuffisance de législation relative aux nuisances sonores.

A été commenté l'arrêté pris par La Capelle et Masmolène en date du 16 Décembre 2017 décrivant celui-ci comme un exemple à suivre puisqu'à ce jour non contesté.

**Les forces de l'ordre** ont expliqué leurs interventions qui se font dès que possible avec la collaboration du parquet, des préfectures et des communes concernées. Les verbalisations sur les points de stationnement sur les DFIC et la circulation se font systématiquement. Ils ont évoqué la saisie de matériel des sound system, les difficultés à identifier les organisateurs sur place et les mesures préventives lorsque les forces de l'ordre demande aux participants de quitter les lieux.

### **En conclusion, le collectif demande**

- le ralliement des maires pour prendre un arrêté contre les rassemblements.
- également de faire valoir ses préoccupations et attentes auprès de Monsieur le Préfet dans le cadre d'une table ronde à organiser dans les semaines qui suivent. Puisque il y a concertations entre les organisateurs de raves et la préfecture, nous demandons à notre tour par souci d'équité et équivalence de conditions une concertation entre le collectif et la préfecture.

**(Vous pouvez signer la pétition anti-rave qui est à la mairie) contact : collectifantirave@gmail.com**

**Pétition en ligne sur <http://www.change.org/p/collectif-anti-raves-du-gard>**

# ACTIVITÉS DES COMMERCANTS DU VILLAGE



## L'ASSISTANTE MATERNELLE



Les assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Général. Elles peuvent accueillir jusqu'à 4 enfants à leur domicile. Leur agrément est valable 5 ans et doit donc être renouvelé.

Des contrôles de la PMI (protection maternelle et infantile) peuvent être effectués à tout moment par un médecin ou une puéricultrice.

Elles se réunissent si elles le souhaitent au RAM (Relais assistance Maternelle) tous les mois, pour des réunions à thèmes ou des formations.

Chaque « **Nounou** » organise sa journée en fonction de l'âge et du tempérament des enfants qu'elle accueille.

### Les activités de la journée :

Une grande promenade chaque jour, les petits peuvent courir, jouer au ballon, s'oxygéner. Quand les enfants sont à la maison, organisations de jeux calmes : feutres, tampons, peinture...

où remuants : motricité au sol, jeux avec ballon ou chaise... mais parfois les enfants préfèrent se gérer seuls, et ils ont beaucoup d'imagination.

En principe les mamans portent les repas des enfants, mais il arrive que les assistantes maternelles cuisinent pour leurs petits protégés.

Après le repas il y a la sieste, ensuite c'est le goûter et quelques jeux en attendant les parents.

Les « **nounous** » ont des horaires flexibles, ce peut être tôt le matin ou tard le soir, ce qui arrange bien des parents.

Bien sur, les enfants passent des journées entières dans cette deuxième maison, et ils sont très attachés à leur « nounou ».

Actuellement sur Pouzilhac, 4 assistantes maternelles accueillent les enfants :

- Nathalie Bonnefille : Place du Château d'eau - T : 06 24 09 66 52
- Mireille De Chalus : 2 chemin du Counil - T : 04 66 37 17 18
- Angélique Petitnicolas : 2 impasse du Puget - T : 04 30 67 18 89 ou 06 24 45 49 32
- Estelle Zoghlami : 2 rue du Four - T : 04 66 03 79 11 ou 07 78 76 08 29

## OSTÉOPATHE



Emmanuelle LORENZO est une ostéopathe nouvellement arrivée sur Pouzilhac, dans un local à côté du Tabac-Epicerie.

Elle reçoit des patients de tout âge (du nourrisson au sénior, en passant par le sportif) sur rendez-vous au cabinet ou se déplace à domicile. Elle est diplômée de l'Institut de Formation en Ostéopathie du Grand Avignon, dispensant d'un enseignement en 5 ans à temps plein reconnu par le Ministère de la Santé. Elle suit parallèlement des formations de spécialisations pour mieux accompagner ses patients.

L'ostéopathie a un champ d'action large et traite de nombreux dysfonctionnements des articulations, des muscles et ligaments, des organes digestifs et des troubles physiologiques (sommeil, migraines, cycles féminins, prévention de scoliose, troubles orthodontiques...) en vue de diminuer les douleurs.

Emmanuelle Lorenzo RD 6086 30210 Pouzilhac  
Lorenzo.osteopathe@gmail.com 07.82.16.93.38



## CORRESPONDANTE MIDI LIBRE

Mireille Akoka Giraud, est la nouvelle correspondante Midi Libre pour Pouzilhac. Elle rapporte les événements qui se déroulent dans notre commune.

Vous pouvez la joindre par téléphone au 06 07 19 82 54  
ou par Mel à : mirakoka@gmail.com

## COUP DE PROJECTEUR SUR...

Nous avons décidé d'ajouter une rubrique au bulletin municipal, afin de mettre en relief des habitants du village qui se sont illustrés par leurs résultats sportifs, leur performance artistique, leur implication dans un projet ou une action originale.. Si vous avez des suggestions pour « **mettre un coup de projecteur sur...** », n'hésitez pas à nous contacter !

Il s'agit cette fois-ci de féliciter Hugo et Mila Souard qui se sont distingués en remportant chacun un prix pour leur déguisement lors du carnaval du collège Gérard Philipe de Bagnols-sur-Cèze, prix décerné par un jury, après un défilé devant l'ensemble du collège, et entériné par un jugement à l'applaudimètre.

Mila a obtenu le 1<sup>er</sup> prix ex-aequo dans la catégorie fille, avec un déguisement de poupée psychédélique.  
Hugo a obtenu le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie garçon, avec un déguisement de Dr Strange.

Tous deux ont réalisé leurs déguisements eux-mêmes, aidés de leurs parents.

**Bravo à tous !**



# INFORMATIONS GÉNÉRALES



## DERNIÈRE MINUTE

Mardi 29 mai 2018 se tenait à Montpellier la section « **protection des objets mobiliers** » de la commission régionale du patrimoine. La cloche et le joug de l'église paroissiale Saint Privat figuraient à l'ordre du jour. Après délibération, la commission s'est prononcée favorablement pour l'inscription de la cloche au titre des monuments historiques.

Le décor se limite à la présence de filets.

Inscriptions (fondue en relief) : Jean-Baptiste Martin Pr consul 1752 Jean Ode Maire./Libert F. Inscription estampée sur une plaque en étain clouée sur le joug :... Remoulin/1847

La cloche a été fondue en 1752 d'après l'inscription relevée sur l'oeuvre. Le patronyme de l'auteur semble incomplet mais pourrait être identifié à celui d'Alibert, nom porté par plusieurs fondeurs dans le Comtat-Venaissin au 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle. L'inscription révèle également l'identité des commanditaires, Jean-Baptiste Martin, premier consul, et Jean Ode, maire. Quant au joug, il a été exécuté en 1847 à Remoulins.

## DATES À RETENIR



- 7 et 14 juin à la mairie de Pouzilhac de 17 à 19h, inscription centre de loisirs et cantine.
- 14 juin 20h30 à l'Oustaou, pièce de théâtre : « **Ciel mon boulevard** ».
- 13 juillet à partir de 20h, Pouzilhac en fête, parc Du Plessis.
- 4 novembre 9h, « **La ronde des Randos d'automne** », départ devant l'Oustaou.

## ETAT CIVIL



### NAISSANCES



Le 17 janvier 2018 est née à Bagnols sur Cèze  
**Brune GAUTHIER**  
Fille de Mélissa ALCOLEA  
et de Denis GAUTHIER



Le 28 mars 2018 est né en Avignon  
**Denis, Pascal, Bernard, Maurice GUIRAUD**  
Fils de Amélie DESDOUITS  
et de Jean-Philippe GUIRAUD

### † DÉCÈS

**Madame Catherine ALLAINE**, le 20 décembre 2017 (57 ans) à Pouzilhac  
**Monsieur Yvon FATTORETTO**, le 27 mai 2018 (89 ans) à Pouzilhac  
**Madame Jeanne MOSCA**, le 29 mai 2018 (102 ans) à Pouzilhac

## NUMEROS UTILES



<b>Mairie :</b> 04 66 37 17 77	<b>Pompiers :</b> 18	<b>Médecins Connaux</b>
<b>Fax :</b> 04 66 37 45 26	<b>Gendarmerie :</b> 04 66 33 24 26	<b>GIL Serge :</b> 04 66 82 00 06
<a href="http://www.mairie-pouzilhac.fr">http://www.mairie-pouzilhac.fr</a>	<b>Urgences sur le portable :</b> 112	<b>MARCENAC Frank :</b> 04 66 82 06 60
<b>Ecole primaire :</b> 04 66 22 08 35	<b>Centre antipoison :</b> 04 91 75 25 25	<b>MAYRAS Marie-Claire :</b> 04 66 82 00 06
<b>Samu :</b> 15	<b>Enfance maltraitée :</b> 119	
<b>Police secours :</b> 17	<b>Police intercommunale :</b> 06 37 65 44 27	
	<b>Urgences pour sourds ou malentendants :</b> 114	

### Cabinets d'infirmiers

**Connaux :** PONTAL, CLAUD, MUHR, COCHE, GIRARDY, BLANC : 04 66 82 41 51  
**Valliguières :** SANCHEZ Mireille : 04 66 37 35 62 ou 06 07 54 68 84  
VIDIER Marcelline : 04 66 37 36 67 ou 06 87 43 05 83  
SAURI Patricia : 06 42 18 95 23

### Pharmacie Connaux

Rue République : 04 66 82 00 05

### Taxi LACROIX (agrée sécurité sociale)

06 17 98 70 96

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Thierry ASTIER

**COMITÉ DE RÉDACTION :** Th. Astier, A. Le Bonhomme, F. Bruyère, N. Devot, C. Glaizal.

**RÉALISATION :** Nicole Devot - **DESIGN :** JP Deigers

Bulletin Municipal imprimé par AGR diffusion en 350 exemplaires